

Taux d'intérêt

Pourquoi payer par carte de crédit pourrait coûter plus cher?

Les taux d'intérêt pour les crédits à la consommation augmentent cette année, à 14% pour les cartes de crédit.

Alain Detraz

Attention aux dépenses exagérées, le taux d'intérêt repart à la hausse pour les crédits à la consommation. «À partir du 11 mai 2024, il s'élèvera à 14% au lieu des 12% appliqués jusqu'à présent.» Ce message, des milliers de Suisses l'ont reçu de Visa. Le plus gros émetteur de cartes de crédit du pays - plus de 4 millions de cartes émises en Suisse, pour un volume d'achats dépassant les 23 milliards en 2022 - informait ainsi ses utilisateurs que les paiements en retard ou partiels coûteront désormais plus cher. En période de conjoncture inflationniste, cette hausse sonne comme à un appel à la prudence pour les ménages au budget fragile.

Pratiques et ultradisponibles, les cartes de crédit peuvent aussi représenter un risque pour l'équilibre budgétaire d'un ménage. Le Canton de Vaud avait mis en place une plateforme visant à lutter contre le surendettement sous l'enseigne de «Parlons cash», à laquelle participent Caritas, la Fédération romande des



Pour plus de 4 millions de cartes de crédit en Suisse, les intérêts facturés sur le montant résiduel augmentent.

«La durée de remboursement que proposent les cartes de crédit n'est pas une faveur des banques, mais un cadeau empoisonné.»

Kevin Vesin, assistant social, CSP Vaud

consommateurs (FRC), la Ville de Lausanne et le Centre social protestant (CSP). Directrice du CSP Vaud, Bastienne Joerchel ne cache pas son inquiétude face à

la hausse annoncée: «Nous avons un cadre légal trop permissif dans l'attribution des crédits et l'augmentation récente des intérêts nous préoccupe d'autant plus dans un contexte inflationniste.» Selon les statistiques de l'association, le surendettement ne prend pas toujours sa source dans l'usage excessif des cartes de crédit. Celles-ci n'arrivent qu'au cinquième rang des types de dettes, derrière les arriérés fiscaux et d'assurances maladie, ainsi que les crédits au comptant. Reste qu'elles sont au cœur des stratégies financières des personnes en difficulté.

Soupage onéreux

Sur le terrain, Kevin Vesin le constate, lui qui donne des consultations en matière de

surendettement pour le CSP: «La carte de crédit est rarement le facteur premier du surendettement, mais elle est souvent utilisée comme une soupape par les personnes dont le budget est limité. Or c'est une soupape qui a un coût extrêmement élevé, surtout si le remboursement s'étale dans le temps.»

Si elle peut dépanner, la carte de crédit déploie en effet son risque sur la durée. Avec des intérêts élevés, ne régler qu'une partie de ses dépenses mensuelles peut aboutir à une situation qui voit le consommateur payer des frais sur ses paiements en retard.

«Le problème est aussi moral, car c'est sur ces populations fragiles financièrement que les banques vont se faire de l'argent, elles qui peuvent emprunter à très bas prix», dénonce Kevin Vesin. Dans les ateliers de prévention organisés pour les jeunes, l'assistant social constate toutefois que cette population est assez sensible aux questions budgétaires. «Lorsqu'on explique aux jeunes le fonctionnement des intérêts, ils comprennent très vite qu'ils se font avoir, dit-il. La durée de remboursement que proposent les cartes de crédit n'est pas une faveur des banques mais un cadeau empoisonné.»

Alors comment faire face à l'augmentation des taux d'intérêt? La réponse coule de source: limiter ses dépenses et éviter le paiement partiel des factures de

carte de crédit. Le programme «Parlons cash» recommande de prendre des mesures aussitôt que possible. «Il ne faut pas hésiter à demander de l'aide dès les premiers signes tels que les retards de paiement d'impôts, jonglage entre les factures diverses et utilisation de la carte de crédit comme soupape, insiste Kevin Vesin. Il faut absolument éviter la mise en poursuite, qui complique encore la situation.»

Évaluation annuelle

Ce chiffre de 14% d'intérêts annuels pour les cartes de crédit peut, à lui seul, interpellé. Il est toutefois parfaitement légal, fixé par la Confédération. Depuis 2016, le taux d'intérêt pour les crédits à la consommation est en effet calculé et révisé chaque année selon une formule basée sur le Saron et réévaluée chaque année par le Département fédéral de justice et police. Les nouveaux taux sont officiellement entrés en vigueur au 1^{er} janvier.

En 2016, ces taux avaient été abaissés, passant des 15% fixés en 2003 à 10% (12% pour les cartes de crédit). Simonetta Sommaruga, alors présidente de la Confédération, avait expliqué cette décision par une volonté d'établir «un équilibre entre la prévention de l'endettement et les intérêts des instituteurs de crédit». Le Saron ayant évolué à la hausse, les taux ont été adaptés après une première augmentation en 2023.

Vos finances

Patrick Botteron*



2024: sous le signe de l'humilité

À court terme, le marché des actions est aussi énigmatique que le sphinx de Delphes. Il laisse rarement deviner ses intentions. Récemment encore, il a pris en défaut la communauté financière pour finir 2023 en trombe et délier une performance aussi flamboyante qu'inattendue. Alors, à l'heure des exercices prédictifs, faisons preuve d'humilité.

La modestie est un prérequis d'autant plus nécessaire que la conjoncture reste floue, avec une inflation qui cherche son point d'ancrage, une économie dont l'atterrissage en douceur prête à caution et un calendrier de baisses de taux sujet à révision. En ces circonstances, mieux vaut laisser les incertitudes se décanter et s'appuyer sur une vieille recette à succès: se positionner sur des actifs de qualité et porter ses choix de gestion dans le temps long.

«Ce n'est pas tant le timing d'achat, mais le temps de détention d'un actif financier qui crée de la valeur.»

Car, faut-il le rappeler? Ce n'est pas tant le timing d'achat, mais le temps de détention d'un actif financier qui crée de la valeur. À la lumière des statistiques, la probabilité de retirer un gain d'une exposition aux actions suisses après cinq ans s'élève à seulement 84%. Les chances de réaliser une performance positive grimpent en revanche à 97% à un horizon de 10 ans, pour s'établir à 100% à 12 ans.

Ce cadre étant posé, il est recommandé de se concentrer aujourd'hui sur des actions de qualité, autrement dit sur des sociétés bien établies, peu endettées et bénéficiant d'une solide croissance. Les grandes valeurs helvétiques cochent toutes les cases de cet archétype boursier. En retrait de leurs homologues étrangères l'an dernier, elles bénéficient d'un potentiel de rattrapage intéressant. Historiquement, l'indice SMI a offert un retour sur investissement, dividendes inclus, de 7% par an. Une perspective suffisamment alléchante pour tenir le cap dans ce nouvel exercice boursier qui, à n'en pas douter, ne manquera pas de nous surprendre.

* Private Banking, BCV
www.pointsforts.ch

Les artificiers stars ont bâti un nid hypersécurisé

Pyrotechnie

Leader suisse dans le domaine des feux d'artifice, la société Sugyp a quitté Onnens pour s'installer à Corcelles-près-Payerne.

Sous les toits hypersécurisés de Corcelles-près-Payerne, les frères Guinand avaient de quoi se réjouir, la semaine dernière. Leader suisse dans le marché du feu d'artifice, la société Sugyp a appris avec satisfaction la position du Conseil fédéral sur l'initiative qui veut fortement limiter leur utilisation en Suisse. Sans contre-projet, le gouvernement recommande au parlement de rejeter ce texte déposé en novembre dernier.

Même si cela n'augure pas encore du vote de la population, cela permet aux rois du métier, rentrés cet été avec une Vestale d'or du Festival d'art pyrotechnique à Cannes, l'un des trois plus importants concours annuels du milieu, de terminer leur installation avec un poids de moins sur les épaules. Ayant repris l'entreprise nord-vaudoise il y a seize ans, cela fait près d'une décennie qu'ils planchent sur leur dossier.

Mesures peu courantes

«Ce type de bâtiment ne se construit pas tous les jours. Personne ne savait vraiment quelles mesures de sécurité appliquer», sourit Nicolas, le créatif de la société, formé comme bijoutier. De fil en aiguille, ils ont appris que les bâtiments abritant des explosifs aux doux noms de mortiers ou bombes devaient respecter une distance d'au moins



20 mètres avec une construction voisine. De même, de telles infrastructures ne peuvent pas se dresser à moins de 80 mètres des autoroutes, des voies de chemin de fer ou des égouts.

«Alors que les zones industrielles sont souvent situées près des voies de circulation...» soupire Jean-Pascal, économiste d'entreprise, en charge de la gestion et de l'administration. Les deux frères ont mis le doigt dans l'événementiel par le biais de la coordination des festivités de la fête nationale de Neuchâtel. Finalement, les Guinand ont quitté Grandson, puis Onnens, pour bâtir quelque 2500 m² de locaux sur un terrain de 6500 m², dans la

zone industrielle voisine de l'usine Morandi de Gasser Ceramic.

Pour un investissement global de 6 millions de francs, l'outil de travail comprend trois bâtiments, avec toutes les normes modernes de sécurité. Les portes y sont ainsi tantôt prohibées, tantôt ouvertes. «On l'a imposé dans le projet. S'il y a un souci, on doit toujours pouvoir s'échapper», présente Nicolas. Et d'insister aussi sur le fait que les cellules qui abritent des engins pyrotechniques ou prévues pour leur préparation sont dépourvues de prises électriques. Quant à leurs plafonds, ils ont été aménagés en bois léger au lieu du béton. «En cas d'explosion, le toit

doit ainsi s'éjecter et éviter que le souffle n'arrache les constructions», reprend Jean-Pascal.

Si le 90% du marché des feux d'artifice se concentre sur le 1^{er} août et le 31 décembre, Sugyp réalise les deux tiers de son chiffre annuel de 4 millions de francs sur la pyrotechnie. Pour le reste, la société est aussi active dans la distribution, notamment dans le domaine du carnaval et de la décoration, pour de grandes enseignes du commerce de détail. L'entreprise compte 12 employés fixes à l'année et emploie l'équivalent de 16 à 17 ETP annuellement en additionnant ses collaborateurs extérieurs. Si l'initiative populaire venait à passer, Jean-Pascal estime

À Corcelles-près-Payerne, le repaire à feux d'artifice bâti par les frères Jean-Pascal (à g.) et Nicolas Guinand prévoit un plafond qui s'éjecte en cas d'explosion.

JEAN-PAUL GUINARD